

# INSTALLATION D'UN FOUR A ARC ELECTRIQUE (EAF)

**Maître d'ouvrage :** ARCELORMITTAL MEDITERRANEE & RTE

**Localisation :** Fos-sur-Mer (13)

**Occupation actuelle de la parcelle :** Zone industrielle de Fos-sur-Mer (13)

750 M€

Coût total estimé

**Présentation du projet :** ArcelorMittal est un leader mondial de la production d'acier. La prochaine étape de la décarbonation de son site de Fos-sur-Mer, l'une des deux plus grandes aciéries de France, repose sur un investissement majeur : l'installation d'un four à arc électrique (EAF), qui remplacera un haut-fourneau pour produire de l'acier à partir de ferrailles recyclées et de fer de réduction directe.

**Objectifs :** Ce projet s'inscrit dans les engagements d'ArcelorMittal de réduire de 35 % ses émissions de CO<sub>2</sub> en Europe d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050 sur les émissions directes et liées à l'énergie.



## Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Réduire de 35% les émissions du site d'ici 2030 ;
- Amélioration de la qualité de l'air ;
- Pérennisation de la production d'acier sur le territoire et accompagnement de la transition des compétences vers des technologies bas carbone



**Processus de participation :** Projet intégré à la saisine de l'Etat.



**Etudes disponibles ou en cours :** Etudes environnementales, ingénierie, raccordement au réseau électrique, approvisionnement, etc.



**Etat d'avancement du projet :** Le calendrier prévisionnel se décompose comme suit :

- La poursuite des études d'ingénierie en 2025 et 2026
- le dépôt d'une demande d'autorisation environnementale pour le four à arc électrique en 2025,
- Le démarrage des essais du four à arc électrique en 2027
- la mise en service progressive du four à arc électrique entre 2028 et 2030.



**Echéance de mise en œuvre :** 2030



**Projets connexes :** N/A